

# LOGICIEL LIBRE / ESS

Les conditions de la rencontre

RMLL 2015, Beauvais

Par François Poulain, fondateur de [amie.coop](http://amie.coop)

[fpoulain@amie.coop](mailto:fpoulain@amie.coop)

# QUI SUIS-JE ?

- Un geek (tendance vim, amateur de Boby)
- Un militant (logiciel libre, éducation populaire, contrainte climat/carbone)
- Un bidouilleur (scientifique, développeur, bricoleur)

**Éthique personnelle : ne pas servir ses ennemis**

# LA PROBLÉMATIQUE

# Deux mouvements colinéaires

- Émancipation de l'individu
- Justice sociale
- Partage de la connaissance

# Qui se regardent en chien de faïence

- Appropriation réciproque trop rare
- Absence fréquente de prise de conscience
- Ils servent trop souvent leurs ennemis

Ça froisse mon éthique personnelle

Problématique d'alignement discours/pratique, donc de  
crédibilité

Ironie : ceux qui ne s'embarrassent pas d'éthique profitent  
très bien du libre

# Le tout malgré :

- La documentation
- Les conférenciers
- Les moralisateurs zélés (sapusaipaslibre)
- La bonne volonté, plus fréquente que la mauvaise volonté

# Une partie du problème : défaut d'alignement offre/besoin

Le marché du livre ne répond pas aux besoins de ses structures :

- Les bons et honnêtes libraires se spécialisent
- Les bons et probes libraires ne se mouillent pas en terrain hostile
- Les petites associations et coopératives sont friandes de composants sur étagère

Bonne nouvelle : on va pouvoir le faire hors marché !

# Une partie du problème : compétence des gens

- Manque d'intérêt sur l'informatique en général
- Manque d'expertise interne

La montée en compétence est consubstantielle à  
l'émancipation



# Une partie du problème : mauvaise orientation des budgets

- En licence de logiciel privé
- En prestation hors maintenance (dette technique)
- Aucune internalisation

Travail de réorientation à prévoir

# Une partie du problème : pratique solidaire des acteurs du libre

- Formes juridiques
- Tarifications / justice sociale
- Conflits d'intérêts
- Adhérence aux valeurs

Les acteurs de l'économie solidaire ont aussi des  
exigences

# LES CONSÉQUENCES

# Un défaut d'équipement

Les petites associations (TPE, associations, etc.) sont généralement mal équipées en informatique.

On parle d'équipement au sens large, pas du seul matériel.

# Un défaut de maîtrise

Leurs compétences en interne sont souvent faibles ou inexistantes sur le sujet.

Ça réduit leurs possibilités de choix (méconnaissance de l'offre) et complexifie le dialogue avec les interlocuteurs externes.

# Qui ont des conséquences pratiques

- Ça génère des situations anxiogènes, et des pertes de temps.
- L'outil informatique est souvent vécu comme une contrainte subie.

# Le dépannage c'est possible...

Dans l'urgence elles peuvent demander à un prestataire de dépanner un point précis.

Mais c'est souvent limité au versant « curatif ».

## ... mais limité

Et elles ont rarement les moyens de faire construire une infrastructure par un prestataire.

Le traitement préventif serait limité aux gros acteurs économiques qui disposent en masse du capital financier et culturel ?



# **UNE SOLUTION ?**

# Mais bien sûr...

Faire de l'informatique, y compris en milieu rural, au profit  
des petits !

Sachant, que la difficulté, en milieu rural, est d'avoir  
suffisamment de travail pour être viable.

# Concilions ces deux contraintes

En montant un groupement d'employeur !

# Concrètement

- Les collectifs intéressés se regroupent pour payer le salaire d'un informaticien.
- En échange, celui-ci travaille chez elles à temps partiel.

On appelle ça une *Amie*.

La ressemblance avec « AMAP » n'est pas fortuite.

# **UNE ORGANISATION ASSOCIATIVE**

## Mais bien sûr...

- Le « **A** » de Amie signifie « *association* ».
- Une organisation qui profite des services de l'Amie n'est pas une *cliente*, mais une *associée*.
- Une Amie n'a rien à vendre. Le statut de groupement d'employeur interdit une activité commerciale.

## Donc, la structure :

- est adhérente de l'association et paie une cotisation qui sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'Amie ;
- siège au CA, et participe aux décisions relevant de la vie associative :
  - décider ou non n'employer une personne,
  - fixer le montant des cotisations,
  - etc.

# En échange

La structure souscriptrice reçoit les services de l'Amie :

- Un informaticien est mis à disposition chez elle de façon régulière.
- Elle profite de services mutualisés fournis par l'Amie (emails, hébergements, sauvegardes, services web, etc.).
- Son personnel et/ou ses bénévoles disposent d'un accès libre et prioritaire à toutes les formations dispensées par l'Amie.



# Au quotidien

- La personne mise à disposition chez vous par l'Amie est intégrée au même titre que n'importe quel employé.
- Elle apparaît au registre du personnel.
- Le travail réalisé chez vous est géré par vous, en fonction des besoins identifiés.
- Le suivi du travail et les décisions sont gérés selon une méthode « agile », dans le respect de nos valeurs.

# Des exemples de réalisation

*Assistance* **Formations**  
*Hébergement Maintenance Sauvegardes*  
**Restaurations** *Services web*  
**Supervision** *Travail collaboratif*

Plus de détails [ici](#) !

# LES CHIFFRES

# Équilibre budgétaire

Hypothèse : salariat à temps partiel ( $3/5 \approx 12$  j/mois).

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
		12 « parts » : 24 000 €	
Salaires :	20 000 €		
Fonctionnement :	4 000 €		
Total :	24 000 €	Total :	24 000 €

Plus de détails [ici](#)

# Pour une part à 2000 €

Vous profitez concrètement au long de l'année :

- De 9 jours de mise à disposition d'un informaticien.
- De 2 jours de travail consacré à la vie collective de l'Amie, permettant :
  - la mise en place de services mutualisés (emails, hébergements, sauvegardes, services web, etc.),
  - la mise en place de formations,
  - des interventions d'urgence, chez vous ou à distance, à tout moment,
  - la gestion interne de l'Amie.

# Remarques

- Ce budget devrait se substituer à votre budget « prestations informatiques ».
- Le tarif de lancement sera inférieur (probablement 1 500 € la part).
- Le ratio 9/2 est une base de discussion.
- Tout est négociable, en phase de montage de projet.
- Les coûts ne devraient pas dépasser 180 € / jour de mise à disposition (pas de TVA).

# CONCLUSION

# Vous avez besoin d'une Amie !

- Passez du curatif au préventif !
- Vous avez l'opportunité de **construire** votre architecture informatique.
- Et de découvrir la sérénité offerte par un suivi régulier et personnalisé.
- L'Amie, c'est aussi faire un pas vers l'**informatique solidaire** (c'est à dire libre et responsable des humains et de l'environnement).

Contactez-nous très vite !



# Le futur se construit maintenant

Des perspectives pour l'avenir proche :

## **Se constituer :**

L'Amie devrait prendre corps d'ici fin 2015.

## **Grossir :**

Une Amie doit tenir sur plusieurs salariés pour être pérenne.

## **Essaimer :**

Si le modèle est bon, reproduisons le !

## **Diversifier :**

Il ne suffit pas de *maintenir* l'informatique.  
On veut aussi l'*écrire*.